



# LE PORTAIL DES COLLECTIVITÉS !

votre nouveau service en ligne

## Le portail des collectivités, késako ?

Ce portail a été créé pour vous, représentants des collectivités propriétaires de forêt. Développé par l'ONF, en partenariat avec la FNCOFOR, ce nouvel outil numérique vous permettra d'échanger facilement avec l'ONF et d'avoir accès à des informations clés de manière simple, rapide et sécurisée.

## À quoi ça sert ?

En quelques clics, retrouvez toutes les informations clés sur vos forêts :

- cartes de vos forêts
- coordonnées de votre gestionnaire ONF
- document d'aménagement
- programmes de coupes

## Pour qui ?

Les maires des communes forestières ou leurs représentants.  
Depuis mai 2022, le portail est accessible à 1600 élus des départements suivants : Alpes de Haute Provence, Bas-Rhin, Belfort, Cantal, Doubs, Eure, Gard, Haute-Loire, Haute-Saône, Hérault, Lozère, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Seine-Maritime, Vosges.

Le déploiement à l'échelle nationale sera progressif à partir de novembre 2022.

## Comment s'inscrire ?

Le responsable en charge des questions forestières de chaque collectivité recevra un mail de l'ONF contenant un lien sécurisé vers un formulaire d'inscription. Il devra saisir son mail nominatif qui deviendra son identifiant personnel. Ensuite, il recevra un nouveau lien pour choisir son mot de passe personnel. Dès lors son compte est créé.

### Comment ajouter de nouveaux membres ?

Via le portail, vous avez la possibilité d'ajouter de nouveaux membres en leur attribuant un rôle en adéquation avec leur fonction (utilisateur, communicant ou responsable)

En cas de difficultés, le support du portail est là pour vous guider :  
[support.portaildescollectivites@onf.fr](mailto:support.portaildescollectivites@onf.fr) ou au 09 68 50 49 80

## Vos élus témoignent...



*« Ce nouveau service va nous permettre de renforcer les liens avec nos techniciens forestiers territoriaux. Ils ont aujourd'hui beaucoup de territoires à gérer et il est important de maintenir de bonnes relations. »*

**Michel Castan**

*Président de l'Union Régionale des Collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine*



*« Cette interface se veut évolutive. Les élus vont pouvoir l'appréhender et participer à son amélioration. Nous avons essayé d'en faire un outil indispensable pour la gestion forestière. L'élu et l'ONF pourront avoir le même niveau d'informations avec un outil commun et partagé. L'humain reste au cœur des échanges et l'outil en sera le facilitateur. »*

**Émile Fluck**

*ancien vice-président des Communes forestières du Bas-Rhin*

## Les +



Une interface identique pour les élus et techniciens forestiers



Une mise à disposition d'un glossaire technique et de vidéos tutorielles pour faciliter la prise en main et vous accompagner pas à pas



Une interface évolutive à enrichir en formulant vos retours, en suggérant des améliorations et des besoins supplémentaires



Pour partager vos propositions d'amélioration, écrivez à [support.portaildescollectivites@onf.fr](mailto:support.portaildescollectivites@onf.fr)